

La course aux droits : règles du jeu

Contenu :

- 10 voitures
- 2 dés
- 48 cartes question (à télécharger sur notre site)
- 1 plateau de jeu
- Règles du jeu
- Fiches réponses

Nombre de joueurs : De 2 à 10 joueurs.

But du jeu : Le/la gagnant(e) est celui qui arrive le premier à la case « Bravo, tu connais tes droits ! ».

Durée du jeu : une à trois heures

Mise en place : Déplier la bâche. Mettre toutes les voitures en fonction du nombre de joueurs sur la case « Départ ». Mélanger les cartes « Questions » et en faire un tas. Lancer les dés chacun à son tour, jouer !

Déroulement du jeu :

Le joueur le plus jeune commence. Le joueur pioche une carte question et y répond. Si le joueur répond correctement à la question, il lance les dés et suit les instructions indiquées sur la case.

Case « Passe ton tour » : le joueur ne pourra pas jouer au tour suivant.

Case « Rejouer » : le joueur reprend une question et relance les dés si la réponse est correcte.

Objectifs :

- Découvrir les avantages sociaux auxquels les participants peuvent prétendre.
- Partager les expériences de chacun relatives aux droits sociaux et les démarches éventuelles.

Conseils :

Les questions peuvent être adaptées selon la réalité du terrain (avantages sociaux locaux).

Il est conseillé que l'animateur connaisse le fonctionnement interne du CPAS (service, démarche, etc.) et du réseau associatif de la commune.

Pour plus d'informations concernant les droits sociaux voir le "Petit guide pour faire valoir ses droits" réalisé par le GILS (rubriques) : <https://cdr-gils.be/faire-valoir-ses-droits/>.